

INTERPRET. CONSEC. FRANC-ITALIANO
ESAMI FINALI - A.A. 1998-99
SESSIONE ESTIVA - LUGLIO 1999

DECLARATION DE LA DELEGATION DU ROYAUME DU MAROC A LA 34ème
SESSION DU SOUS-COMITE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU COMITE
DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE
(COPUOS) - N.U. VIENNE, 28.2.1997

Monsieur le Président,

à la veille du prochain millénaire, il ne fait aucun doute
que la promotion de la coopération internationale en matière
d'utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
est et continuera de constituer une des tâches les plus im-
portantes de l'O.N.U., tant il est vrai que l'utilisation
sans cesse croissante des technologies spatiales améliore
chaque jour davantage le développement et le bien-être de
l'être humain. Les bénéfiques et les diverses applications
des techniques spatiales contribuent considérablement au de-
veloppement socio-économique des pays en développement.

C'est pourquoi ma délégation ne peut que se réjouir et
saluer l'adoption par l'Assemblée Générale de deux événe-
ments majeurs en matière spatiale en cette fin de siècle. Il
s'agit bien entendu de la Déclaration sur la coopération in-
ternationale en matière d'exploration et d'utilisation de
l'espace extra-atmosphérique au profit et dans l'intérêt de
tous les Etats, compte tenu en particulier des besoins des
PVD, ainsi que la convocation de la Conférence UNISPACE III.
Ces deux décisions témoignent communément, s'il en est besoin,
de l'engagement de la communauté internationale en faveur du
renforcement de la coopération entre les Pays ayant des pro-
grammes spatiaux naissants et ceux disposant de capacités
spatiales plus avancées. Les changements survenus dans le
monde après la période de la guerre froide ont indéniable-
ment ouvert de nouveaux horizons pour la coopération interna-
tionale dans le domaine spatial. Il s'agit, bien entendu, de
lui donner plus d'ampleur et plus d'efficacité.

Mh5/c

Pol. 13'47"

02-1145-C-FIN-4-CON

RAPP

Et le grand défi auquel doit précisément faire face le COPUOS est de veiller à travers ses programmes et activités à ce que tous les Pays puissent effectivement bénéficier des retombées des technologies spatiales. Sans vouloir m'étendre sur ce point, ma délégation voudrait simplement suggérer que la Conférence UNISPACE III se doit d'être la plus concrète possible, tenir compte des réalités contemporaines et traiter des applications diverses des technologies de l'espace dans des domaines présentant un intérêt pour l'ensemble des Etats.

Monsieur le Président, concernant les activités menées par mon Pays dans le domaine spatial, je dirais simplement que le Maroc poursuit sa politique de développement des activités spatiales qui couvrent tout particulièrement les domaines des télécommunications spatiales, l'observation de la terre et les technologies spatiales. Un des résultats significatifs obtenus cette année concerne l'utilisation des données satellites pour les statistiques agricoles. En effet ces données ont permis pour la première fois au Maroc d'estimer la superficie des céréales et la production céréalière avec des écarts inférieurs à 5% par rapport aux méthodes conventionnelles. Nous accordons un intérêt particulier à la technologie spatiale, notamment aux micro-satellites qui sont d'une importance capitale pour les PVD en raison de leurs diverses applications et des retombées en matière de transfert de technologie.

Certes, l'évolution des activités spatiales dans les PVD ne peut se faire sans le développement de la coopération et des échanges, ainsi le Maroc continue à élargir son réseau international et à renforcer ses actions de coopération Nord-Sud. En ce sens, le Projet COPINE, qui est un réseau coopératif d'échange d'informations par satellite entre scientifiques africains, devrait offrir d'excellentes opportunités dans le domaine des applications spatiales en Afrique, contribuant

de la sorte à favoriser la croissance économique de nos Pays.

Nous abriterons un Colloque sur les techniques spatiales pour les risques majeurs sur la région euro-méditerranéenne, on présentera les derniers résultats obtenus pour prévenir les catastrophes ou en atténuer les effets, particulièrement les inondations et la désertification. Ce thème d'actualité, proclamé en 1989 par les N.U. thème de la décennie 90-99, a fait l'objet de plusieurs réunions et ateliers à l'échelle internationale.

Il ne fait aucun doute que le COPUOS, dans sa composition actuelle a joué un rôle très positif et a beaucoup contribué à promouvoir la coopération internationale dans ce domaine. Force est cependant de reconnaître, Monsieur le Président, qu'il ne reflète plus les nouvelles réalités des relations internationales et nécessite de ce fait une représentation géographique régionale nouvelle et équitable. Je vous remercie de votre attention.

?